Image not found or type unknown

Verdict contre une agence immobiliere

Par **ballisme**, le **24/04/2012** à **14:09**

Lettre ouverte pour ceux qui se battent pour la justice
Que signifie la justice ?
C’est la capacité de rendre le droit. C’est le respect d’autrui. C’est l’équité. C’est un concept philosophique, un idéal moral. Elle obéit à des règles et désigne le fait de reviser une inégalité, de sanctionner une faute, et de défendre ceux qui sont bafoués. L’écrivain Andrée Maillet disait que "la justice, l'équité, la hiérarchie, voilà qui donne du poids à l'homme." Mais ces notions n’existent que dans un monde parfait. On veut faire croire aux citoyens que la justice est égale pour tous, qu’il existe une équité entre les « petits » et les « grands » et qu’elle met en lumière les infractions commises par des individus les plus scrupuleux. Est-ce que les juges sont justes et impartiaux ? Se fondent-ils sur des preuves ou sont-ils tout simplement corrompus ?
J’avais foi en la Justice jusqu’à ce que je sois victime d’abus et de malversations de la part de la Justice. Je voudrais vous faire part de mon histoire, d’une décision qui ne correspond pas à la réalité, aux documents que j’ai signés en présence d’un notaire. Connaît-il les lois ? Enfin, je me rends compte que tous les hommes de loi sont semblables et ne savent pas rendre la Justice, oui, celle qui prône l’équité pour tous.
Si encore, j’étais dans l’infraction. Mais c’est le contraire. Et, j’en ai la preuve !
J’ai reçu un verdict tant espéré le 31 mars, veille d’un poisson d’avril. Mais ce verdict était bien réel et n’était pas une illusion, une farce. Ce verdict explique que l’agent immobilier n’est que le salarié de cette agence et non le gérant bien qu’un Kbiss qui démontre qu’il est bel et bien le gérant. Une tranchée a été réalisée par la même personne. J’ai les factures attestant des travaux effectués Il s’est décidé à réaliser un branchement d’eau indépendant courant 2010, mais non autonome car il traverse une partie de ma parcelle, créant une servitude qui ne devrait pas exister.
Un plan cadastral réalisé en mai 2007. Pourquoi me le cache-t-on ? Où est-il ? le tribunal me parle d’un plan cadastral fait en 2008 mais qui n’a jamais existé.
Mes problèmes se sont enchaînés alors que j’avais foi en nos Institutions.
Le géomètre a oublié de retranscrire la petite annexe j'ai fait l'acquisition d'un bien qui a été divisé en deux lots. Le lot A qui est mon habitation, le fond dom

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés